

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 277 2 mars 1950

n° 277 2

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO  
n° 3 du 31/03/1950

Date de publication  
2 décembre 1950

Date du numéro  
31 mars 1950

### TEXTE INTÉGRAL

Barra Hussein, chauffeur à solde journalière à la direction du port, est admis chauffeur auxiliaire à la solde mensuelle de huit mille cinq cent francs (8.500) exclusive de toute indemnité, prime, gratification, à l'exception de l'indemnité de permanence prévue par l'arrêté n° 1099 du 3 juillet 1940. La présente décision aura effet pour compter du 1er mars 1950